

## **Spécialité : conduite de véhicule**

### **Option : réparateur en carrosserie (carrossier, peintre)**

Le carrossier réparateur évalue l'importance du choc. Il identifie avec l'expert les réparations et estime le temps de travail nécessaire. Son intervention technique va du remplacement d'un élément de carrosserie ou d'équipement à la restructuration d'un véhicule. Il est amené à travailler le métal comme le plastique pour les nouvelles carrosseries.

#### **I. Connaissances théoriques de base**

Le réparateur en carrosserie doit être capable de :

- traiter et gérer les informations nécessaires à son intervention ;
- communiquer sur son intervention par écrit, par l'informatique ;
- faire un diagnostic ;
- analyser un processus de réparation (mode opératoire) ;
- contrôler la faisabilité d'une réparation ;
- gérer l'approvisionnement d'une réparation ;
- assurer la sécurité du véhicule qu'il a réparé.

#### **II. Mise en œuvre**

- Réceptionner un véhicule et le positionner sur l'aire de travail.
- Préparer, peindre et traiter des surfaces.
- Déposer et/ou assembler des éléments amovibles et inamovibles.
- Remettre en forme manuellement un élément de carrosserie.
- Assembler des éléments de carrosserie (par voie mécanique, thermique ou chimique).
- Réaliser des opérations de traitement anti-corrosion, d'étanchéité et d'insonorisation.
- Régler des mécanismes et/ou des systèmes.
- Organiser la réparation pour garantir la sécurité des biens et des personnes.
- Assurer la maintenance systématique de premier niveau des équipements de réparation.
- Livrer un véhicule réparé.

#### **III. Calcul, lecture de plan, prises de mesures et schéma**

- Réaliser des tracés géométriques de pièces.
- Décoder un élément d'un schéma électrique
- Effectuer des calculs d'effort (ou de résistance) pour garantir des liaisons et des assemblages.
- Calculer une longueur, un périmètre, une surface et un volume.
- Faire des conversions de surfaces, de volumes.
- Savoir lire un plan et dessiner un croquis.
- Prendre des cotes.

#### **IV. Hygiène et sécurité du travail**

- Nettoyer et entretenir le matériel.
- Connaître et respecter les règles d'hygiène et de sécurité :
  - sécurité liée aux produits, aux matériaux utilisés (nuisances, nocivité, toxicité...) et à l'utilisation de l'outillage (blessure, coupure, brûlure, risque électrique...)
  - sécurité des installations (notions de matériels électriques), sécurité des personnes ;
  - sécurité liée au métier : manutention de charges lourdes, risques liés à la coactivité.
- Connaître et porter les équipements de protections individuelles nécessaires (gants, chaussures de sécurité, casque, masque respiratoire...).
- Avoir les gestes et postures adaptés.
- Connaître les différents types d'extincteurs et savoir les utiliser.